

Centre Inffo

PTP : 60% des reconversions dans un emploi en lien avec la formation

Parmi les personnes ayant concrétisé leur projet de transition professionnelle, 8 sur dix estiment que leurs conditions de travail se sont améliorées par rapport à leur ancienne situation. C'est un des enseignements de l'étude réalisée par l'Observatoire des transitions professionnelles publiée récemment.

Par [Estelle Durand](#) - Le 27 février 2023.

Peu de personnes se lancent dans l'aventure chaque année. En 2021, à peine 20 000 projets de transitions professionnelles ont été financés, selon le rapport de France compétences sur l'usage des fonds de la formation professionnelle. Et la tendance devrait être similaire en 2022 avec 19 300 dossiers acceptés, d'après les estimations de l'association Certif Pro. Pourtant, le dispositif qui permet aux salariés de changer de voie en s'engageant dans une formation longue et certifiante avec maintien de leur rémunération s'avère pertinent. C'est ce que démontre l'étude de l'Observatoire des transitions professionnelles réalisée auprès des personnes ayant finalisé leur parcours au 1^{er} semestre 2022. ^[1] Enquête réalisée par Transitions Pro Bretagne pour le réseau des associations Transitions Pro. Elle a été menée auprès de 9 437 personnes ayant terminé leur formation au premier semestre 2022, avec un taux de réponse de 55 %)

Un taux de transition réalisée qui s'améliore

Six mois après la fin de leur formation, 60 % des bénéficiaires ont réalisé leur projet et occupent un nouvel emploi en lien avec leur formation (y compris un emploi secondaire). C'est cinq points de plus comparé aux personnes sorties de formation au 1^{er} semestre 2021. Les autres (32 %) continuent à chercher un poste en adéquation avec leur projet. En attendant, certains ont repris leur ancien poste, d'autres sont sans emploi ou occupent un poste sans lien avec leur formation. Seuls 8 % disent avoir abandonné l'idée de changer de voie. Parmi les personnes qui ont concrétisé leur projet et déclaré un nouvel emploi, 55 % ont décroché un CDI et 32 % un CDD. Dans la majorité des cas (87 %), ces contrats ont été signés avec un nouvel employeur. Et 9 % sont devenus chefs d'entreprise.

Meilleures conditions de travail

Autre point positif, ces reconversions choisies donnent satisfaction à plus d'un titre. 81 % des personnes ayant concrétisé leur projet jugent que leurs conditions de travail se sont améliorées par rapport à leur situation précédente. Parmi les points de satisfaction les plus fréquemment cités figurent l'intérêt pour le travail (83 %), la reconnaissance de leurs compétences (75 %), les responsabilités (72 %), loin devant la rémunération (51 %). Et globalement, 96 % des personnes interrogées estiment que la formation leur a été utile dans leur parcours et 97 % se disent prêtes à recommencer une telle démarche.

Des reconversions dans des métiers en tension

L'Observatoire apporte aussi un éclairage sur les formations qui offrent les taux de transition les plus élevés. Si en moyenne 60 % des personnes occupent un emploi en lien avec leur projet, ce taux s'avère supérieur dans une dizaine de domaines parmi lesquels : l'électricité et le génie climatique (73 %), la santé (69 %), les ressources humaines (67 %)... Autant de secteurs qui font face à des tensions de recrutement.

Centre Inffo vous conseille également

- Quels dispositifs pour faciliter les transitions professionnelles ?
La simplification des dispositifs de transitions professionnelles sera au programme des concertations que le ministère du Travail s'apprête à engager avec les partenaires sociaux. Un...
- 56 % des cadres freinés dans leurs projets de reconversion (Apec).
A un moment où le gouvernement cherche à favoriser les transitions professionnelles, une récente étude de l'Apec met en lumière les freins rencontrés par les...

Notes

1. ↑ Enquête réalisée par Transitions Pro Bretagne pour le réseau des associations Transitions Pro. Elle a été menée auprès de 9 437 personnes ayant terminé leur formation au premier semestre 2022, avec un taux de réponse de 55 %)